



# SABLIÈRE CALENZANA BALAGNE

**Créée en Mars 1967 par l'actuel gérant Pierre Munier, la Sablière Calenzana Balagne s'est déplacée en 1991 sur le site de Carchellu, situé sur les communes de Calenzana et Moncale. Elle y emploie une vingtaine de personnes, cohabitant en très bonne entente avec les éleveurs locaux.**

L'entreprise produit des granulats (sables, graviers, mélanges) destinés à la construction des routes et chemins de fer, au bâtiment et aux travaux publics. Elle commercialise également le granit local en enrochements ou encore calibré en pierres à bâtir (A Petra Balanina), qui s'intègre parfaitement aux constructions anciennes ou design.

**Maillon essentiel du secteur du « bâtiment, travaux publics », elle octroie à la région balanine une autonomie non négligeable en matière d'approvisionnement en matériaux, sachant que le prix de ces derniers, grèvé par le transport, double tous les 50 km.**

Elle contribue concrètement à l'activité économique des communes de Calenzana et Moncale, versant annuellement un loyer, un droit de foretage ainsi qu'une taxe sur le chiffre d'affaires. Elle soutient également diverses actions des communes et associations locales (guide touristique de Calenzana, Musicales de Calenzana, véhicule communauté des communes, club de foot, Téléthon ...).

**Elle collabore avec l'Université de Corté**, en organisant régulièrement des visites sur site pour les étudiants en filière génie civil construction durable (présentation des techniques d'extraction, de transformation et d'analyse, promotion des métiers des carrières...).

Dans un cadre strictement réglementé par l'administration, l'entreprise de type familial, porte ses efforts sur le respect de l'environnement (adhésion à la charte nationale de l'environnement) ainsi que sur l'information de la population locale (organisation régulière de journées portes ouvertes,

invitation des écoles). Son activité très encadrée représente un maillon non négligeable contre la dégradation du milieu naturel par certaines entreprises en dehors des réglementations en vigueur.

**La Sablière réaménage le site au fur et à mesure de son exploitation, selon les prescriptions de la DREAL. Ainsi l'installation primaire et secondaire occupe depuis 1997 le 1<sup>er</sup> site d'extraction réaménagé sous forme de gradins entièrement reboisés.** Les installations sont équipées de dispositifs anti-poussières ainsi que les pistes, mesures facilitées par la construction d'un bassin de rétention d'eau de 6000 m<sup>3</sup> mis à la disposition de la commune et des services anti-incendie en cas de besoin.

La Sablière Calenzana Balagne a récemment obtenu, après élaboration de dossiers lourds et coûteux soumis à l'administration, une nouvelle autorisation qui conforte sa pérennité. Un acteur économique stable et précieux donc pour les communes partenaires.

